

Salaires 2007, la Direction pratique la ségrégation salariale ! La CFDT interpelle le PDG

Rétablir la confiance ... tels étaient les maîtres mots du PDG à l'aube de l'année 2007 ! Tourner la page avec le passé et faire de Nexter un industriel profitable de l'armement terrestre impose aussi un comportement social à hauteur de ces ambitions, au moins égal à celui des autres acteurs européens concurrents du secteur. Ce n'est apparemment pas le choix retenu par la Direction, qui impose la mise en œuvre de la variabilité des salaires agrémentée d'une ségrégation salariale dans les filiales du groupe. En effet, pourquoi Nexter Electronics se trouve-t-il défavorisé dans le pourcentage des budgets consacrés aux AI (cadres et mensuels) à hauteur d'un différentiel inférieur de 0,1% vis-à-vis de Systems et Munitions et même de 0,2% par rapport à Mechanics dont la taille est comparable à la nôtre ? Cette politique est inqualifiable, et en marge de l'interpellation du nouveau Ministre de la Défense sur la politique salariale du groupe, la CFDT de Nexter Electronics a souhaité adresser un courrier au PDG dont vous trouverez l'expression ci-après.

Monsieur le Président,

Faisant suite à la réunion sur la politique salariale 2007 qui s'est tenue le 14 mai au siège, nous souhaitons vous faire part de notre profond désaccord quant à l'inégalité de traitement totalement injustifiée dont font l'objet les salariés de Nexter Electronics.

Vous avez choisi d'appliquer dorénavant une politique de variabilité totale des salaires tant pour les cadres que pour les mensuels, ce qui pour la CFDT reste inacceptable et nos expressions syndicales centrales se sont largement exprimées sur ce sujet. Par ailleurs, et contrairement au principe retenu lors de la conclusion de l'accord d'UES, vous avez en plus imposé une différenciation sur le montant des AI au niveau des filiales, en diminuant de 0,1% le montant des augmentations de Nexter Electronics, sans en expliquer les raisons.

La CFDT ayant interpellé la Direction locale lors de la réunion mensuelle des Délégués du Personnel sur les raisons qui ont conduit à cette différenciation, le RH a invoqué une recherche de compétitivité et un manque de visibilité sur la tenue de nos objectifs de marché externe. Ce à quoi la CFDT indignée de cet argumentaire a souligné le grand risque de démotivation des personnels et la défiance vis-à-vis de la Direction que cela allait susciter. Par ailleurs **il est également surprenant de devoir œuvrer pour améliorer notre compétitivité alors que Nexter Systems ne fait pas le même effort.**

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que **la stratégie d'entreprise mise en œuvre début 2006 à Nexter Electronics est, comme le démontre l'enquête diligentée par la Direction auprès**

des salariés, incomprise par les personnels de Toulouse. Malgré l'effort de tous, les objectifs de prise de commandes externes fixés pour 2006 n'ont pas été atteints, ce que traduit un manque de charge du bureau d'étude pour le dernier trimestre. De même les objectifs 2007 sont dorénavant inatteignables ce qui obère l'objectif de Chiffre d'Affaire et pose des interrogations sur la charge 2008. Faire porter l'échec de cette stratégie seulement par les salariés est inacceptable et une modération salariale ne changera rien à ce constat, qui relève davantage d'une réorientation de la stratégie mise en œuvre plutôt qu'à la simple déclinaison d'une doctrine que vous avez imposée.

Nous vous demandons donc de revoir vos propositions et d'aligner le pourcentage consacré aux AI des cadres et des mensuels de Nexter Electronics sur celui de Nexter Systems.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Pour la CFDT de Nexter Electronics

G. Landreau / G. Martin
Délégué syndical / Elu CE

Copies : Mr Smaghe (DCRH de Nexter) ; Mr Bonnefis (PDG de Nexter Electronics) ; Mr Lier (Directeur Général Délégué de Nexter Electronics) ; Mrs Golliard / Coutaudier (DSC CFDT)



Suite à ce courrier, la CFDT va prendre contact avec les autres organisations syndicales de Nexter Electronics afin de définir en commun les modalités d'une action spécifique vers la Direction sur la politique salariale 2007 mise en œuvre. Nous vous tiendrons informés le plus tôt possible de la suite de cette démarche.



**Vous entendez privilégier
un syndicalisme responsable ;
un syndicalisme qui se distingue par sa
capacité d'actions et de propositions.**

Rejoignez la CFDT !